

# 10 gestes

## DANS LES PETITS COMMERCES

### pour faire des économies d'énergie dans les petits commerces

Pour diminuer ses consommations d'énergie, des actions de sobriété peuvent être mises en place immédiatement et à plus long terme.

**1 Adapter la température du chauffage** des bâtiments en fonction de l'occupation et de la température extérieure : 19°C pour les pièces occupées, 16°C hors période d'occupation, 8°C si les lieux sont inoccupés plus de deux jours. Baisser la température de 1°C, c'est 7% de consommation d'énergie en moins.



**6 Viser la sobriété numérique :** arrêter les systèmes audiovisuels non indispensables (comme les écrans publicitaires en vitrine), éteindre pendant la nuit les écrans, les ordinateurs, les imprimantes, la box.



**2 S'assurer de la bonne fermeture des locaux chauffés** pour ne pas perdre inutilement la chaleur.

**3 Bien entretenir son système de chauffage et/ou de climatisation et de production d'eau chaude.** L'entretien de la chaudière est obligatoire une fois par an. Régler la température du chauffe-eau à 55°C et installer des réducteurs de débit sur les robinets pour éviter des dépenses inutiles.

**7 Impliquer les salariés :** les sensibiliser à l'efficacité énergétique, les former aux enjeux environnementaux, les inciter à réduire l'impact de leurs déplacements (via le forfait mobilités durables par exemple).

**8 Favoriser les transports de marchandises moins carbonés :** transporteur labellisé Objectif CO2, professionnels de la cyclologistique, acquisition d'un véhicule à faibles émissions (électrique, GNV, voire hybride rechargeable) ou d'un vélo-cargo en bénéficiant d'aides spécifiques.

**4 Éteindre l'éclairage intérieur et extérieur** lors des périodes de fermeture, au plus tard à 1h conformément à la réglementation. Généraliser l'éclairage avec des LED ou des lampes basse consommation.



**9 S'engager dans une démarche plus ambitieuse** avec le soutien de l'ADEME et des conseillers du service public « Mission Transition Écologique » pour réduire vos dépenses énergétiques. D'autres programmes d'accompagnement comme « Baisse les Watts » existent pour soutenir les PME et les TPE.

**5 Rendre plus économes les équipements de froid :** vérifier les joints de portes, dégivrer régulièrement, installer des systèmes de fermeture sur les meubles frigorifiques, régler la température de consigne des réfrigérateurs/congérateurs à la température réglementaire la plus élevée possible en fonction du produit stocké le plus sensible.

**10 Se tenir informé des tensions sur les réseaux de gaz et d'électricité** pour appliquer les bons gestes au bon moment. À découvrir sur [Ecowatt](#) et [Ecogaz](#).

#### POUR ALLER PLUS LOIN

Pour engager son entreprise dans la transition écologique avec une liste d'actions et des conseils adaptés :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/optimizez-tpe-pme>